Styliste - Créateur de mode (H/F/X)

Mode - Déco

Coordination et encadrement

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous avez une vision toute particulière de la mode et des vêtements ? Classique ou fashion, streetwear ou casual, vous n'avez aucun mal à choisir vos vêtements chaque matin lorsque vous êtes face à votre garde-robe ? Alors pourquoi ne pas apprendre à concevoir vos propres styles et collections grâce à cette formation de Styliste - Créateur de mode ?

Les Stylistes - Créateurs de mode créent et conçoivent des vêtements. Ils "**designent", assemblent et réalisent** les prototypes des lignes ou des collections de prêt à porter ou des pièces uniques. Ils travaillent le textile mais aussi d'autres matières. Ils choisissent les tissus, les couleurs, les styles et tentent d'anticiper la mode de demain pour **créer des vêtements** à leur image ou pour le compte d'un client.

Au cours de cette formation de Coordination et d'Encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Styliste – créateur de mode

Identifier les besoins du client : le Styliste – Créateur de mode reçoit la demande du client. Il situe les besoins du client dans le contexte socio-économique et socio-culturel. Il appréhende les besoins du client dans leurs perspectives marketing et le conseille.

Concevoir le produit : Il imagine, adapte le produit proposé en concertation avec le client et définit les spécifications techniques.

Réaliser/faire réaliser le produit : vous apprenez à formaliser les spécifications techniques réalisées et à adapter le patron et le prototype. Vous réalisez l'échantillon du premier modèle et suivez la production.

Communiquer sur le produit fini : vous développez les techniques nécessaires à la mise en valeur du produit fini via book, défilé, exposition... Vous collaborez avec les métiers de la communication.

Organiser son activité et son espace professionnels : le Styliste – Créateur de mode applique les règles déontologiques de la profession. Il s'intègre dans l'environnement professionnel, installe son espace de travail, organise son temps de travail et gère les stocks.

Gérer un projet de collection de mode : vous apprenez à communiquer dans le cadre de relations professionnelles, à coordonner un projet.

Alors si vous souhaitez développer votre propre collection de vêtements, mettez-vous sur votre 31 et rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées. »

Débouché(s) métier(s)

Styliste - Créateur de mode indépendant / Styliste - Créatrice de mode indépendante

Responsable de collection, de production, de produits

Employé / Employée dans une entreprise de prêt-à-porter, de confection industrielle, bureau de style

Employé / Employée dans une maison de haute couture

Point(s) fort(s)

Contact client Créativité Travail en équipe ou en autonomie Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de Coordination et d'encadrement

Conditions d'accès

Conditions spécifiques d'accès à la formation :

Est admise à la formation Coordination et Encadrement 'Styliste-Créateur de mode', la personne qui possède :

soit un certificat attestant que l'intéressé a suivi avec fruit l'enseignement secondaire supérieur général (CESS), technique ou artistique ou toute autre formation équivalente (le candidat ne répondant pas à ces conditions peut faire valoir un document attestant la réussite d'un examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale)

le candidat qui ne détiendrait pas de CESS peut présenter l'examen IFAPME spécifique à ce niveau d'étude

soit un diplôme de la formation de chef d'entreprise dans un métier artistique (par ex : décorateur d'intérieur, photographe…)

soit un diplôme de la formation Coordination et encadrement Couturier-Retoucheur

soit un diplôme de 6ème professionnelle section habillement

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs de l'un de ces diplômes ou certificats peuvent toutefois être admis aux cours sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut s'ils sont titulaires du CESI et s'ils justifient d'une expérience professionnelle de trois ans au moins dans la profession ou dans un métier artistique.

Aptitudes

Anticiper les besoins et les goûts de la clientèle pour proposer des choix adaptés

Etre créatif

Faire preuve de curiosité intellectuelle : mener une veille permanent sur l'évolution des tendances, attention portée sur les changements de vie ainsi que sur les phénomènes d'ordre socio-culturel et socio-économiques

Faire preuve de sensibilité artistique

Avoir le sens de la recherche

Avoir le sens de la proportion et de l'équilibre

Aptitude à la troisième dimension

Comprendre le fonctionnement de l'entreprise, notamment ses contraintes de fabrication et de distribution

Gérer les différents aspects d'un projet (planification, coordination, suivi,…)

Pendant les salons et les collections, faire preuve de résistance physique est impératif (variations saisonnières)

Compte tenu de la tendance au raccourcissement des cycles de production , concevoir rapidement de nouveaux produits/développement du travail avec la CAO/DAO

La pratique de ce métier peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours (salons, expositions, contacts fournisseurs,…)

La pratique d'une ou plusieurs langues étrangères peut être requise

La rémunération est constituée d'honoraires, de droits de diffusion, de droits d'auteur (activité indépendante) ou d'un fixe (activité salariée).

Programme

1ère année :

B37/25 Visites culturelles et professionnelles (4h)

B37/25 Lexicologie (12h)

B37/25 Stylisme et créativité (60h)

B37/25 Dessin de mode (42h)

B37/25 Transformation de la matière première (12h)

B37/25 Matières premières (30h)

B37/25 Mise en volume des tissus (18h)

B37/25 Coupe à plat (32h)

B37/25 Histoire de l'art et du costume (28h)

B37/25 Couleurs (16h)

B37/25 Atelier de conception et réalisation de prototype (40h)

2ème année :

B37/26 Prise de parole en public (8h)

B37/26 Atelier prototype (36h)

B37/26 Atelier coupe à plat (12h)

B37/26 Atelier stylisme (52h)

B37/26 Atelier collection (h)

B37/26 Dessin assisté par ordinateur & Book (28h)

B37/26 Etude des modes actuelles (12h)

B37/26 Dessin technique à plat (28h)

B37/26 Visites culturelles et professionnelles (4h)

B37/26 Dessin de mode (36h)

B37/26 Couleurs (8h)

B37/26 Matières premières (16h)

B37/26 Mise en volume des tissus (16h)

B37/26 Coupe à plat (20h)

B37/26 Histoire de l'art et du costume (18h)

3ème année :

B37/27 conception assistée par ordinateur (20h)

B37/27 Philosophie et psychologie de la mode (28h)

B37/27 Organisation professionnelle et déontologie (12h)

B37/27 Dessin assisté par ordinateur & Book (12h)

B37/27 Etude des modes actuelles (8h)

B37/27 Mise en marché de la mode (28h)

B37/27 Visites culturelles et professionnelles (8h)

B37/27 Matières premières (16h)

B37/27 Coordination de projet (module transversal) (24h)

B37/27 Atelier prototype (40h)

B37/27 Atelier coupe à plat (24h)

B37/27 Atelier stylisme (52h)

B37/27 Atelier collection

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent) penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre Centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

Participation annuelle de 50€ pour l'organisation du Défilé/événement de fin d'année.